

**COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2015**

Date de convocation : 10 novembre 2015

Date d'affichage : 10 novembre 2015

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, Maire, Mme BOISSEAU BRETECHER Cécile, Mme BOUGERET Florence, Mme CABOUX Axelle, M. CAHAREL Brice, Mme CAMOU LOPEZ Camille, M. CATHY Gérard, Mme CUCINIELLO Jessica, Mme DARMON Monique, M. DE ALMEIDA José, Mme DUCHEMIN Cécile, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, M. GAUDART Franck, M. HENTGES Guy, M. LEGRAS Olivier, M. LHUISSIER Jean-Pierre, Mme MARTIN Caroline, Mme PHILIPPE Sandrine, M. PRADEL Angelin, M. THOMASSET Ghislain, M. VERMILLON Gilles

Absent(s) excusé(s) : Excusée ayant donné procuration : Mme SOREL Isabelle à Mme BOISSEAU BRETECHER Cécile

Absents : M. LAYA Olivier

Nombre de votants : 22

Secrétaire : A été nommée secrétaire: Mme DARMON Monique

L'an deux mille quinze, le seize novembre à 20:41, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame SELLEM Lucie, Maire.

Approbation du procès-verbal du 14 septembre, pas de lecture : **VOTE : 21 voix POUR**, signatures.

Approbation de l'ordre du jour : **VOTE : 21 voix POUR**.

Délibération n°15-075 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve la Charte de gouvernance et autorise le Maire à la signer.

Délibération n°15-076 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **19 voix POUR et 3 refus de prendre part au vote (O. Legras-G.Thomasset-G. Hentges)** élit en qualité de conseiller communautaire titulaire M. Franck GAUDART et Mme Lucie SELLEM en qualité de conseillère communautaire suppléante pour le futur EPCI issu de la fusion de la CAPS et de la CAEE.

Délibération n°15-077 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve la convention de conduite des opérations entre la CAPS et Gometz le Châtel pour le projet de Centre de loisirs et autorise le Maire à la signer.

Délibération n°15-078 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve l'Avant-Projet Définitif du centre de loisirs et arrête le coût prévisionnel définitif des travaux à 1 570 000€ HT.

Délibération n°15-079 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve l'avenant n°1 au marché 2014-07 de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet du centre de loisirs.

Délibération n°15-080 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve le programme des opérations pour un total de 2 661 265€ HT et décide de déposer un dossier en vue de la conclusion d'un contrat régional territorial pour les projets de construction d'un centre de loisirs et d'un nouveau restaurant scolaire.

Délibération n°15-081 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve la signature avec le Département de l'Essonne un contrat de territoire et le programme des opérations pour un montant de 1 734 850€ HT et sollicite l'octroi de subvention d'un montant de 320 706€ pour le projet de construction du centre de loisirs.

Délibération n°15-082 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, autorise la signature et le dépôt de la demande de permis de construire pour le projet de centre de loisirs.

Délibération n°15-083 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, accepte l'engagement de la procédure de passation du marché public de travaux pour la réalisation du centre de loisirs dans le cadre d'une procédure adaptée.

Délibération n°15-084 Sur proposition de Madame Camille CAMOU LOPEZ, Maire adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, autorise l'ouverture des crédits d'investissements par anticipation au vote du BP 2016 de la Commune (M14).

Délibération n°15-085 Sur proposition de Madame Camille CAMOU LOPEZ, Maire adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, autorise l'ouverture des crédits d'investissements par anticipation au vote du BP 2016 assainissement (M49).

Délibération n°15-086 Sur proposition de Madame Camille CAMOU LOPEZ, Maire adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, vote l'indemnité de conseil au receveur municipal pour 586.45 euros brut.

Délibération n°15-087 Sur proposition de Madame Camille CAMOU LOPEZ, Maire adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, vote l'indemnité de conseil au receveur municipal pour la caisse des écoles pour 44.93 euros brut.

Délibération n°15-088 Sur proposition de Madame Camille CAMOU LOPEZ, Maire adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, adopte la décision modificative n°1 au budget commune 2015 (M14).

Délibération n°15-089 Sur proposition de Madame Camille CAMOU LOPEZ, Maire adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, demande une subvention au Conseil départemental pour les travaux d'assainissement de la rue de la Sablonnière.

Délibération n°15-090 Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre LHUISSIER, Maire adjoint délégué à la voirie, aux travaux et au patrimoine, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve la convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Commune de Gometz le Châtel pour l'enfouissement des réseaux EDF - Sablonnière et autorise le Maire à la signer.

Délibération n°15-091 Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre LHUISSIER, Maire adjoint délégué à la voirie, aux travaux et au patrimoine le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, autorise le maire à déposer une déclaration préalable pour le changement de la porte du garage du stade.

Délibération n°15-092 Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre LHUISSIER, Maire adjoint délégué à la voirie, aux travaux et au patrimoine le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, autorise le maire à signer les pièces du marché de fourniture de sel et autres produits de déneigement.

Délibération n°15-093 Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre LHUISSIER, Maire adjoint délégué à la voirie, aux travaux et au patrimoine le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve la convention d'entente entre la Commune de Gometz le Châtel et la Commune de Palaiseau pour l'entretien du réseau d'assainissement communal à compter du 1^{er} janvier 2016 et autorise le maire à la signer.

Délibération n°15-094 Sur proposition de Madame Monique DARMON, Maire-adjointe déléguée au social, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve la constitution d'un groupe d'action locale porté par Terre et Cité à l'échelle du plateau de Saclay et de ses vallées ainsi que la mise en place du programme LEADER 2014-2020.

Délibération n°15-095 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué à l'urbanisme, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité** approuve le renouvellement de la convention de veille et d'interventions foncières avec la SAFER suite aux évolutions législatives de 2014 et 2015.

Délibération n°15-096 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve la mise à disposition des agents des services techniques à la CAPS pour l'exercice de la compétence voirie et autorise le Maire à signer la convention.

Délibération n°15-097 Sur proposition de Madame Camille CAMOU LOPEZ, Maire-adjointe déléguée aux finances, le Conseil municipal, par **22 voix POUR à l'unanimité**, approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Délibération n°15-098 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire le Conseil municipal, par 22 voix POUR à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec le CIG pour la mission de confection des paies.

Délibération n°15-099 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire le Conseil municipal, 22 voix POUR à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention assistance retraite CNRACL et autorise la Maire à signer la convention.

Délibération n°15-100 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire le Conseil municipal, par 22 voix POUR à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Délibération n°15-101 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire le Conseil municipal, par 22 voix POUR à l'unanimité, approuve la modification de l'accueil des stagiaires.

Délibération n°15-102 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire le Conseil municipal, par 22 voix POUR à l'unanimité, approuve l'actualisation du régime indemnitaire.

Délibération n°15-103 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire le Conseil municipal, par 19 voix POUR et 3 refus de prendre part au vote (O. Legras-G.Thomasset-G. Hentges), élit la commission de délégation de service public avec en membre titulaire M. Franck GAUDART, Mme Camille CAMOU LOPEZ et Mme Monique DARMON et en membres suppléants M. Olivier LAYA, M. Brice CAHAREL et Mme Sandrine PHILIPPE.

Délibération n°15-104 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire le Conseil municipal, 22 voix POUR à l'unanimité, adopte le principe du recours à une procédure de délégation de service public pour l'exploitation de son service public d'eau potable.

Délibération n°15-105 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire le Conseil municipal, par 22 voix POUR à l'unanimité, approuve la convention entre le Préfet et Gometz le Châtel pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et autorise le Maire à la signer.

Le Maire précise qu'une seule décision du Maire a été prise dans le cadre de sa délégation (article L2122-22 du CGCT).

Réévaluation des tarifs périscolaires

Prestation unitaire	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif extérieur
Restauration scolaire	0,86 €	5,34 €	5,93 €
Accueil sans repas	0,43 €	2,66 €	2,95 €
APS du matin (7h20-8h20)	0,24 €	1,43 €	1,59 €
APS du soir (16h10-19h00)	0,78 €	4,90 €	5,43 €
APS du soir (17h30-19h)	0,36 €	2,14 €	2,39 €
Étude surveillée (16h10-17h30)	0,44 €	2,77 €	3,08 €
ALSH (1/2 journée sans repas)	1,66 €	10,30 €	17,96 €
ALSH (journée avec repas)	3,33 €	20,70 €	36,11 €
Nuitée accueils de loisirs	2,17 €	13,45 €	20,20 €

Le conseil est clos à 22h26.
Parole est donnée au public.
La séance est levée à 22h27.



A Gometz le Châtel, le 17 novembre 2015.

Le Maire,

Lucie SELLEM.